

tant dans ses relations avec les patrons qu'avec le pouvoir législatif. Au Canada, l'organisme des syndicats ouvriers en matière de législation est le Congrès des métiers et du travail, en contact étroit avec le mouvement ouvrier universel et constitué surtout par des sections des syndicats internationaux affiliés à la Fédération américaine du travail. Au moyen des facilités qui leur sont accordées par les compagnies de chemins de fer, les membres des unions respectives circulent aisément entre les deux pays et jouissent, au sein de toutes les sections locales, des droits et prérogatives des autres membres. Les adhérents canadiens des syndicats internationaux sont éligibles aux fonctions les plus élevées que peuvent conférer ces syndicats et ces honneurs leur ont été décernés à différentes reprises.

Outre les syndicats internationaux, il existe au Canada d'autres groupements ouvriers dépourvus de ce caractère international. Quelques-unes de ces associations ont été formées par d'anciens membres d'unions internationales, qui s'en sont retirés pour différentes raisons; on compte également dans la Puissance un certain nombre d'unions ouvrières indépendantes, nées en certains cas de griefs contre leurs organisations centrales.

Ce coup d'œil sur le développement du syndicalisme au Canada serait incomplet s'il laissait de côté les Chevaliers du Travail, organisation formée aux Etats-Unis en 1869 et ouverte aux ouvriers de tous les métiers. Les Chevaliers du Travail qui atteignirent leur apogée en 1885, avec environ 1,000,000 de membres, étendirent leur action au Canada, où ils avaient établi des "assemblées" locales et des "assemblées" de district en maintes localités, la province de Québec, à elle seule, en comptant 17 en 1891. Mais peu après cette dernière date, des dissensions intestines s'élevèrent dans les rangs de l'organisation, causées par les divergences de vues existant entre les différents corps de métiers, dont les intérêts étaient parfois opposés. D'autre part, les organisations internationales des corps de métiers qui venaient de s'unir sous la bannière de la Fédération américaine du travail formée en 1881, combattirent à outrance les Chevaliers du Travail qui, quelques années après, cessèrent d'être un facteur important du mouvement ouvrier de ce continent.

Congrès des métiers et du travail du Canada.—En septembre 1873, le premier groupement national fut formé à Toronto, sous le nom d'Union Canadienne du travail, grâce à l'initiative de l'Assemblée des métiers de Toronto (maintenant Conseil des métiers et du travail du district de Toronto). Cette organisation eut sa seconde et sa troisième assemblées annuelles en 1874 et 1875, puis elle disparut ensuite au cours de la grande crise industrielle et commerciale qui sévit un peu avant 1880. En 1883, le Conseil des métiers et du travail de Toronto, sentant la nécessité pour la classe ouvrière du Canada d'avoir un organisme par l'intermédiaire duquel elle pourrait exprimer ses opinions, assumait la responsabilité de convoquer un autre congrès ouvrier, lequel se réunit à Toronto le 26 décembre; 45 délégués y prirent part. Sur la convocation du Conseil de Toronto, une seconde assemblée, avec 109 délégués, se réunit le 14 septembre 1886 et ce fut la première fois que l'on y vit représenté un groupe ouvrier étranger à la province d'Ontario. Une organisation permanente fut instituée à cette assemblée, sous le nom de Congrès des métiers et du travail de la Puissance du Canada; ce nom fut conservé jusqu'en 1895; on adopta alors celui de Congrès des métiers et du travail du Canada, de préférence à Fédération canadienne du travail. Depuis 1886, ce congrès se renouvela, ses séances annuelles étant restées ininterrompues et le congrès d'Ottawa de 1925 étant le quarante-unième. Le Congrès des métiers et du travail est l'expression du syndicalisme international de la Puissance, la masse de ses membres appartenant aux